

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021 À HUIS CLOS

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 3
Absents excusés : 3

Date de convocation : 07 avril 2021

Etaient présents : Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Etaient absents excusés : ; M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à M. Raymond BECKER, M. Dominique WEYANT a donné procuration à Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 1^{er} mars 2021

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 7.10-032/2021 : REMBOURSEMENT LOCATION DE LA SALLE ALBERT BOURSON

Suite au Covid-19, Madame Le Maire a dû procéder à l'annulation de certaines réservations. Sont concernés :

- M. Jérôme HENRY, remboursement de la caution de 282,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois de mars 2020 ;
- Mme Marie DORY, remboursement de la caution de 360,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois d'avril 2021 ;
- Mme Floriane BONVICINI, remboursement de la caution de 360,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois de mai 2021.
- M. Gaspard ZAMBITO MARSALA, remboursement de la caution de 360,00 € pour la location de la salle Albert bourson pour le mois de septembre 2021.

Sur rapport de Madame Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

- de procéder au remboursement des sommes respectives susmentionnées.

VOTES : A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 13 avril 2021
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20210412-2021DEL032-DE
Reçu le 15/04/2021

